

Le 7 décembre 2015.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, le lundi 7 décembre 2015, à 19h45, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Lise Nolette est absente.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 2 novembre 2015, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Nous avons reçu :	taxes	3 126,05 \$	remb. salaire CRDS	3 869,44
	Internet	1 550,05	photocopies	16,30
	Fact. repayées	183,46	régie Hameaux	11 413,00
Retour droit d'entrée Gesterra		171,00	redevances Recyc-Québec	

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste préparée par la secrétaire :

Paie élus municipaux	4 ^e vers. final	5 761,83 \$
Buropro Citation	papeterie, encre, repayé	59,19
....	encre imprimante bureau	60,22
Journal La Nouvelle	annonce nouveau rôle	265,95
Forfait Médéric Desharnais	½ contrat annuel	6 323,63
Carrière Sts-Marthurs	gravier	212,98
Turmel Service de Pneus		2 045,94
Marius Marcoux et fils	réparation lumière de rue	494,86
Aménagement Forestier Wolfe	expertise arbres c.c.	400,00
Gesterra	récupération oct.	517,16
....	rapport collecte sélective	143,72
Vivaco Groupe Coopératif	diesel - Crédit	1 946,80
....	chauffage caserne	168,17
Lignes Maska	scellement fissure asphalte	2 011,77
Sani-Sécur GD	caisse papier brun + papier toilette	75,54
Régie intermunicipale d'incendie		
des Trois (3) Monts	entente 10% surplus 2013	4 081,60
....	quote-part juin à déc. 2014 - Crédit	11 102,95
....	quote-part 2015	27 227,41
Excavation Marquis Tardif	transport gravier	90,72
....	mettre sable abri	695,60
SAAQ	licence tracteur/souffleur	355,06
Buropro Citation	livres bibliothèque	109,80
....	papeterie, tambour	139,95
Auclair, Drolet	2 ^e arpentage rang 2 nord bornes + 2 ^e rang sud	574,88
Rogers		111,05

Pelletier, Picard électricien	réparation gradateur c.c.	111,58
Débroussailleurs GSL		5 432,57
Sidevic	outils garage municipal	2 060,38
Christiane Leblanc		1 770,36
Receveur Général Canada		1 074,89
Mario St-Cyr	all. dép.	300,00
....	loc. mach. nov.	500,00
Gilles Leblanc	c.c. nov.	100,00
Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux	final	1 968,33
Télébec	usine	181,48
Sogetel	c.c.	69,83
....	bureau	132,92
....	internet	557,63
Comité Age d'or	subvention	300,00
Groupe EnvironneX		334,57
RC Novation	réparation tour rang 11	603,85
....	fact. et surveillance nov.	465,65
Postes Canada	circulaires	63,96
....	300 timbres avant augmentation	293,19
Réseau villes et villages en santé		35,00
EPB	encre nouveau photocopieur	358,73
Johanne Allard	cadeaux bénévoles	200,00
France Mc Sween	frais déplacement avril à nov.	199,61
Auger Sécurité	batteries lumières urgence	57,48
Coop. Ham-Nord		256,10
Techni-Consultants	TECQ nov.	1 075,02
Hydro Québec	éclairage public	208,09
Bionest	inspection installation septique terrain jeux	116,12
Feuillet Paroissial	annonce annuelle	85,00
Forfait Campagna SENC	½ déneigement cour garage	546,13
Gilles Leblanc	ménage élection	20,00
Socan	licence musique	212,78
France Mc Sween	livre biblio.	104,18
Entreprises Gilles Pellerin enr.	transport gravier garage	109,23
Hydro Québec	nouveau poteau garage	912,90
Petite caisse	rép. aqueduc garage	21,86
Comité récréatif NDH	téléphones sans fil	98,25
J.U. Houle	entrée eau garage	424,49
H2O	184,00
Gesterra	vidange, récup. Nov.	903,69
Municipalité Sts-Martyrs Canadiens	frais déplacement sec. an.	183,60
Buropro	livres biblio.	85,95
Petite caisse	panneau iden. réservoir diesel	39,05
....	rouleau plastique nappe	26,45
Pierre Gauthier	km	27,90
Buropro Citation	nouvel ordinateur bureau mun.	1 022,24
Total		88 811,82 \$
EXP	ingénieur/contrôle matériaux civil	3 925,76
Bourassa, Maillé	surveillance architecte ½	4 024,13
BPR	surveillance	919,80
Constructions R. Gouin	4 ^e décompte	184 700,63
Total		193 570,32 \$

Salaires des employés : 8 654,80 \$

Il n'y a pas de questions de la part des personnes dans la salle.

Règlement numéro 375, fixant les modalités de la prise en charge par la municipalité de tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée.

ATTENDU que la municipalité considère qu'il est dans l'intérêt de sa population que pousse être autorisée sur son territoire l'installation de système de traitement tertiaire avec désinfection lorsque le moyen de désinfection est le rayonnement ultraviolet ;

ATTENDU que l'article 87.14.1 du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.22) prévoit que sont prohibés sur tout le territoire les systèmes de traitement tertiaire avec désinfection ainsi que les systèmes de traitement tertiaire avec déphosphatation et désinfection, lorsque le moyen de désinfection de ces systèmes est le rayonnement ultraviolet ;

ATTENDU que ce même article prévoit toutefois que cette interdiction peut être levée si, en application de l'article 25.1 de la *Loi sur les compétences municipales* (LRQ, c. C-47.1), la municipalité effectue l'entretien de ces systèmes ;

ATTENDU que la municipalité désire lever cette interdiction sur son territoire en prenant en charge de tels systèmes selon les modalités ci-après prévues ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné lors d'une séance tenue le 2 novembre 2015, avec dispense de lecture ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit adopté le règlement numéro 375.

Une copie dudit règlement restera attaché au présent procès-verbal comme si au long décrit.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, dir. gén. sec. très.

Avis de motion est donné par Mme Johanne Allard pour faire le règlement numéro 377 sur les taxes municipales et des compensations pour 2016.

Avis de motion est donné par M. Pascal Paquette pour faire le règlement numéro 378 décrétant le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux pour l'année 2016.

Nous recevons la démission de M. Benoit Paquette, à titre de membre du comité de dérogation mineure.

01-12-15 NOMINATION COMITÉ DÉROGATION MINEURE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Christelle Leclerc comme membre du comité de dérogation mineure.

02-12-15 ENTENTE LOCATION DE MACHINERIE (LOADER)

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signer l'entente de location de machinerie

(loader) avec Mario St-Cyr, pour 6 mois, 500 \$ par mois, de novembre 2015 à avril 2016. La municipalité paiera en plus l'assurance responsabilité au coût d'environ 500 \$ + l'électricité pour l'hiver au coût de 160 \$.

03-12-15 POINT DE CHUTE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La municipalité de Notre-Dame-de-Ham accepte d'être le point de chute pour la Sécurité Alimentaire et de mettre à la disposition de celle-ci la salle communautaire pour la distribution des paniers. La municipalité met également à la disposition la ligne téléphonique de la salle pour l'inscription des citoyens aux paniers.
- De plus, la municipalité accepte que les chargées de projets travaillent en collaboration avec les bénévoles sur ce projet.
- Afin de bonifier le service de distribution alimentaire, la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, tout comme les autres municipalités impliquées dans ce projet, accepte de verser 500 \$ pour permettre de défrayer le coût de kilométrage aux bénévoles qui iront chercher à Victoriaville les aliments à distribuer, la distribution directement au domicile des personnes sans véhicule et autres besoins, à l'essai pour cette année.

04-12-15 MISE À JOUR MADA

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham désigne M. Guy Hudon, conseiller municipal, comme conseiller représentant des questions familiales et comme conseiller responsable du dossier « Aînés ». Il siègera sur le Comité famille pour la mise à jour de la politique aînée et pour la mise en œuvre des actions proposées.

05-12-15 MISE À JOUR MADA

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham autorise le dépôt de la demande au programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) pour la mise à jour de sa politique aînée. Un montant de 5 250 \$ est demandé à ce programme. Le coût total du projet est de 8 420 \$. La municipalité s'engage à défrayer sa part des coûts du projet. La municipalité désigne Mme Geneviève Boutin comme chargée de projet au dossier et représentant de la municipalité. Mme France Mc Sween et Mme Christiane Leblanc, respectivement maire et directrice générale de la municipalité, sont les personnes autorisées à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à la demande et à la convention.

M. Frédérick Metthé et M. Gilles Théberge sont dans la salle pour présenter le rapport sur la santé des arbres sur le terrain du centre communautaire, effectué par l'Aménagement forestier de Wolfe. On les remercie pour l'intérêt du comité d'aménagement et d'embellissement du territoire Héritage.

06-12-15 COUPE DES ARBRES MARQUÉS

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Pierre Gauthier puisse aller couper les arbres qui ont été marqués sur le terrain du centre communautaire et de la grotte. Pour ceux dans la ligne avec un autre propriétaire, attendre l'appel de Mme Allard qui va parler avec la propriétaire.

Demande de soutien financier d'organismes extérieurs, pas pour cette année.

07-12-15 DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016. Ces séances se tiendront le lundi et débute-
ront à **19 h 45** :

11 janvier, 1^{er} février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 8 août, **mardi** 6 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régie la municipalité.

08-12-15 ADHÉSION TRANSPORT ADAPTÉ ROULI-BUS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham adhère au transport adapté Rouli-Bus pour 2016, incluant la contribution financière au montant de 1 218 \$.

09-12-15 LICENCE ANNUELLE SOCAN

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham paie une licence à la SOCAN, pour utiliser de la musique lors des différentes activités récréatives au centre communautaire pour l'année 2016, au coût de 212,78 \$

Permis de boisson : faire mention que le comité de l'âge d'or, comme les autres organismes, devront demander leur permis personnellement, pour toute l'année.

Les élus prennent connaissance du résumé des projets du FRACQ et du CRDS que les chargées de projet ont préparé, de même que de toutes les activités concernant ces projets et les subventions reçues pour leur travail.

Il y aura une assemblée spéciale pour l'adoption du budget 2016, le 14 décembre à 19 heures. Un avis spécial d'assemblée a été donné à chaque élu.

10-12-15 ACHAT D'UN ORDINATEUR POUR LE BUREAU MUNICIPAL

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un nouvel ordinateur pour le bureau municipal chez Buropro, suivant la soumission reçue, au coût de 830 \$ plus les taxes. On fera les mises à jour avec la ville de Victoriaville avant les fêtes, et ensuite les transferts avec Alain René.

11-12-15 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une aide financière de 2 000 \$ à Pêche Nicolet, organisme sans but lucratif, pour les soutenir dans la réalisation de leurs projets.

12-12-15 BUDGET RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS + QUOTE PART

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget de la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts pour 2016, au coût de 20 180,35 \$, de même que la quote part.

13-12-15 RÉOLUTION D'ADHÉSION SIUCQ (soutien intervention urgence)

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham adhère au SIUCQ avec la ville de Victoriaville pour 2016, au coût d'environ 460 \$.

14-12-15 SUBVENTION COMITÉ AGE D'OR

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la subvention au montant de 300 \$ au comité de l'Age d'or de Notre-Dame-de-Ham, tel que budgété.

15-12-15 ACHAT DE 300 TIMBRES AVANT AUGMENTATION

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 300 timbres au coût de 0,85 \$ chacun avant les fêtes, vu l'augmentation de 0,05 \$ au 1^{er} janvier 2016.

16-12-15 ENGAGEMENT D'UN INGÉNIEUR

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham a obtenu un accord de principe pour la demande d'aide financière dans le cadre du **Volet – accélération des investissements sur le réseau routier local** du MTQ ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit mandater un ingénieur pour réaliser les devis nécessaires aux travaux de construction ;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres sur invitation a été demandé à trois firmes de génie-conseil ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Génicité de Trois-Rivières, le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 5 500 \$ plus les taxes.

17-12-15 EXPERTISE D'UN INGÉNIEUR

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham doit mandater un ingénieur pour réaliser une expertise pour l'ajout de ponceaux sur le chemin St-Philippe comprenant : les relevés topographiques et la préparation des documents pour construction (conception du ponceau et plans pour construction en régie avec devis descriptif) ;

CONSIDÉRANT que nous avons une proposition d'honoraires de Génicité au montant de 2 550 \$ plus les taxes, daté du 4 décembre 2015 ;

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Génicité de Trois-Rivières au coût proposé de 2 550 \$ plus les taxes pour la réalisation de ce projet.

18-12-15 ENGAGEMENT D'UN CONSULTANT

CONSIDÉRANT que le mandat de 2014 est maintenant terminé ;

CONSIDÉRANT que nous avons toujours besoin d'un collaborateur dans les différentes étapes se rapportant aux infrastructures municipales ;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une nouvelle offre de services professionnels d'assistance technique – service de consultation ;

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. David Lafontaine de Techni-Consultant de Trois-Rivières, à titre d'assistant technique, suivant l'offre de service du 7 décembre 2015, quand on en aura besoin sur nos différents projets municipaux.

19-12-15 PROLONGEMENT DÉLAI CONSTRUCTION GARAGE

CONSIDÉRANT qu'il est trop tard pour terminer le terrassement à ce temps de l'année ;

CONSIDÉRANT qu'il reste des travaux pour environ 72 000 \$ à faire ;

CONSIDÉRANT qu'il est préférable que ces travaux soient faits après le dégel au printemps prochain ;

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au MAMOT un prolongement du

délai de construction du garage/caserne et de l'abri à sable, soit jusqu'au 30 juin 2016, dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 5.1.

20-12-15 ANNONCE FEUILLET PAROISSIAL

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire paraître une annonce dans le feuillet paroissial au coût de 85 \$.

21-12-15 TRANSFERTS DE POSTE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les transferts de poste suivants :

Location de machinerie au poste sel, calcium
Débroussaillage au poste entretien machinerie
Équipement de bureau au poste entretien équipement bureau
Frais de poste au poste licence Microsoft
Régie incendie au poste bornes sèches
Équipement internet au poste frais internet

Nous allons faire l'envoi cette semaine d'une circulaire concernant les matières résiduelles, assemblée à venir au printemps.

Nous avons reçu le rapport annuel sur l'eau potable, nous respectons la Stratégie sur la gestion de l'eau potable.

Nous recevons une lettre de remerciement du comité du Noël des enfants, pour l'activité du 5 décembre.

22-12-15 ACHATS COUPONS RABAIS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 3 coupons rabais de 20 \$ chacun à la Coop de solidarité Notre-Dame-de-Ham, dans le cadre de la semaine de l'action bénévole, qui aura lieu du 10 au 16 avril 2016.

On parle que le terrain vague sur la rue Lapointe, appartenant à la municipalité, pourrait servir de terrain de jeux (buttes de terre) pour les jeunes, également de relais pour les promenades à cheval. A suivre l'an prochain.

23-12-15 ACHATS APPAREILS TÉLÉPHONIQUES SANS FIL

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de nouveaux appareils téléphoniques sans fil pour le centre communautaire.

Le maire par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20h43).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par M. Pascal Paquette

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.